

COMMUNE DE SAASENHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2020

Sous la présidence de Monsieur Norbert LOMBARD, Maire.

Conseillers élus : 15 En fonction : 12 Présents : 12

A l'ouverture de la séance sont présents : Norbert Lombard, Anne-Marie Neeff, Ghislaine Leflaëc, Stéphane Cécille, Christelle Hartmann, Sébastien Lachmann, Julien Lauffenburger, Robert Ludmann, Patricia Ueber, Delphine Reydon, Jacques Cosyns, Anita Waltsburger.

Absent excusé : ../..

1°) **APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL** : Le procès-verbal de la séance du 11 février 2020 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2°) **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019** : Après avoir examiné le Compte administratif présenté par l'Adjointe au Maire le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le Trésorier de Marckolsheim
- **ADOpte à l'unanimité des membres présents** le compte administratif de l'exercice 2019 arrêté aux résultats suivants :

○ Fonctionnement : Dépenses de	: 290 884,56 Euros	} 1 313 193,42 Euros
Recettes de	: 440 270,82 Euros	
+ Report Excédent 2018	: 872 922,60 Euros	
Soit un excédent de 1 022 308,86 Euros		

○ Investissement : Dépenses de	: 427 750,76 Euros	} 945 540,78 Euros
Recettes de	: 123 191,42 Euros	
+ Report Excédent 2018	: 822 349,36 Euros	
Soit un excédent de 517 790,02 Euros		

RESULTAT GLOBAL : EXCEDENT DE 1 540 098,88 Euros

3°) **AFFECTATION DU RESULTAT 2019** : Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019

DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT COMME SUIT :

- Report en recettes de fonctionnement (Art.002) d'une somme de 1 022 308,86 Euros
- Report en recettes d'investissement (Art.001) d'un montant de 517 790,02 Euros

4°) **VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020** : Après avoir délibéré, le Conseil municipal VOTE le Budget Primitif de l'exercice 2020 suivant :

Section de fonctionnement :

- Dépenses de 518 761,60 Euros
- Recettes de 402 800,00 Euros
- + Report de fonctionnement de 1 022 308,86 Euros **Soit un excédent prévisionnel de 885 150,69 €**

Section d'investissement :

- Dépenses de 1 023 067,12 Euros
- Recettes de 505 277,10 Euros
- + Report de l'excédent 2019 : 517 790,02 } **1 023 067,12 Euros**

- **VOTE pour l'année 2020 les subventions suivantes :**
 - Amicale des Sapeurs-Pompiers : 708,00 Euros
 - Groupement d'Action Sociale : 1 125,00 Euros
 - Coopératives scolaires : 780,00 Euros (20,00 Euros par élèves pour les 39 enfants de Saasenheim des classes du RPI Saasenheim-Richtolsheim-Schoenau).

- **VOTE les taux d'imposition suivants :** L'état des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 n'étant pas encore notifié, **le Conseil municipal à l'unanimité DECIDE d'inscrire un produit prévisionnel** identique aux produits fiscaux perçus en 2019, à savoir un montant de 236 419,00 Euros.
Soit des taux d'imposition de :
 - **13,47 % pour la taxe foncière (bâti)**
 - **60,05 % pour la taxe foncière du non bâti**
 - **18,49 % pour la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)**

La taxe d'habitation étant supprimée à partir de 2020, un produit de compensation sera versé aux communes, correspondant au taux figé à son niveau de 2019.

5°) DIVERS : Il est procédé à une mise au point des travaux complémentaires et modifications qui s'opèreront sur le chantier de construction de la salle multifonctions.

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Norbert Lombard